

ment de la foi. D'après Mgr Bruchési, la solennité de ce tri-centenaire "sera un hommage de juste admiration rendu par le peuple canadien au zèle héroïque de nos premiers missionnaires. Ce sera aussi un acte de gratitude envers Dieu qui a tant fait pour notre bien-aimé pays." Pour ces motifs, le distingué Archevêque de Montréal donne au Comité sa "très cordiale approbation."

Mgr Bernard estime que le but visé par le Comité constitue "un projet qui réjouira tous les cœurs catholiques et canadiens. Aussi, ajoute le digne Evêque de Saint-Hyacinthe, suis-je heureux de lui donner mon approbation la plus entière et mes plus chaleureux encouragements. Commémorer, en effet, par de grandes fêtes, l'établissement de la religion catholique au Canada, le zèle et l'héroïsme de nos premiers missionnaires, la constance trois fois séculaire de notre peuple dans la vraie foi, c'est remercier Dieu comme il convient de l'incalculable don qu'il nous a fait et des bienfaits sans nombre dont il nous a comblés."

"Célébrer l'anniversaire trois fois séculaire de l'établissement de la foi chrétienne en ce pays, écrit de son côté Mgr l'Evêque des Trois-Rivières au Président du Comité, est une idée à la fois religieuse et patriotique. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, malgré les troublants événements du jour, on s'apprête de tous côtés à seconder votre généreux projet, et à donner à ces solennités le lustre convenable. Ce troisième centenaire fait suite à celui de la fondation de la colonie, célébré en 1908 ; il en est le complément obligé... Pourrions-nous n'être pas réjouis de ce que, à trois cents ans de distance, nos regards et nos cœurs soient ramenés avec amour à cette source si noble et si pure de notre vie nationale ?"